



« PLUS QUE JAMAIS AUX COTES DES MEDIAS FRANÇAIS ET ETRANGERS »

Jean-Yves LE DRIAN

Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères

Annuaire APE 2018

La presse étrangère représente quelque deux mille journalistes étrangers accrédités en France et la presse française qui couvrent les sujets de politique étrangère. Nous partageons donc une passion commune, celle de l'analyse et de l'action au service de la paix et de la sécurité internationale.

Ce message est aussi pour moi l'occasion de pouvoir rendre hommage, à travers vous, à l'ensemble de votre profession.

2017 aura été de nouveau une année difficile pour les journalistes dans le monde : 65 de vos confrères ont trouvé la mort en exerçant leur métier, plus de 300 sont aujourd'hui emprisonnés en raison de leur engagement personnel. Ces chiffres terribles montrent à quel point les journalistes demeurent exposés et doivent chaque jour exercer leur profession avec des risques croissants pour leur sécurité.

L'autre défi auquel nous sommes confrontés est celui des campagnes de désinformation qui se répandent en utilisant massivement l'espace numérique. Cet outil peut-être au service de la liberté d'expression. Mais nous savons que certains l'utilisent également à d'autres fins, pour peser sur les choix démocratiques de nos sociétés, affaiblir nos institutions voire conduire des cyberattaques. Ce défi de l'information fiable, car vérifiée et solide, dans le respect du pluralisme des opinions est un défi que nous devons relever ensemble. Seule une vigilance collective à la fois des médias et des acteurs politiques permettront de préserver ce qui fait l'essence de notre vie démocratique face à ces risques d'un genre nouveau et au détournement des canaux de libre expression.

C'est pour cette raison que la France s'est dotée, dès décembre 2017, d'une stratégie internationale pour le numérique. C'est aussi pour cette raison que le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères demeurera plus que jamais aux côtés des médias français et étrangers et continuera de soutenir, en tous lieux et en toutes circonstances, le respect de ces libertés fondamentales que sont celles de la presse et de l'expression.